

<http://www.snetap-fsu.fr/27-mai-2008-CAP-des-adjoints.html>



# 27 mai 2008 - CAP des adjoints techniques de laboratoire

- Métiers - TFR-ATFR - Carrière, rémunération, conditions de travail - CAP des ATFR : Adjoints techniques de formation et de recherche -

Date de mise en ligne : mercredi 28 mai 2008

Date de parution : 12 juin 2009

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

# Réunion du 27 mai 2008 de la commission administrative paritaire des adjoints techniques de laboratoire

La [CAP](#) s'est réunie ce jour sous la présidence de Mme HENRY. Trois représentants de l'administration et trois représentants élus des personnels étaient présents (Dominique MUSSET, Lydie CLAVEL, Pascal LAMICHE).

- **Ordre du jour**
- Approbation du procès-verbal de la CAP du 5 mars 2008 ;
- Demandes de mobilité ;
- Demandes de révision de note au titre de l'année 2006-2007 ;
- Bonification d'ancienneté au titre de l'année 2008 ;
- Questions diverses.
- **Approbation du compte rendu de la CAP précédente**

Approuvé à l'unanimité

- **Demandes de mobilité**

Trente agents du corps ayant fait une demande de principe étaient pris en compte dans le tableau fourni. Plus un agent oublié par l'administration.

Sept agents avaient confirmé leur demande de principe (+ 1 oublié).

La CAP a prononcé :

- 1 avis favorable pour un poste vacant (de B) ;
- 3 avis favorables à un départ en détachement ;
- 2 avis négatifs les postes sollicités ne se libérant pas ;
- 1 avis favorable sur un second vœux sous réserve de la double mutation.

Deux agents demandaient un détachement vers notre corps.

La CAP a prononcé un avis favorable et un avis favorable sous réserve de plafond d'emplois

- **Demandes de révision de notes au titre de l'année 2006-2007**

Deux demandes de révision de note ont été étudiées.

La CAP a cherché à évaluer, au delà de la procédure, les dysfonctionnements éventuels qui transparaissaient dans les appréciations et les avis de la hiérarchie ainsi que dans les réponses des ayant droits.

L'intervention du DRAF a été préconisée par la CAP pour tenter d'améliorer les relations entre la direction et l'équipe des personnels de laboratoire. Affaire à suivre...

- **Bonifications d'ancienneté 2008**

87 mois étaient à attribuer, 92 agents pouvaient prétendre bénéficier d'une promotion auxquels se sont ajoutés deux agents, suite à la décision sur les révisions de note.

Les règles de répartition et les critères de choix de la CAP font que 17 + 1 agents auront 3 mois de bonifications et 26 + 3 agents auront 1 mois de bonification en 2007.

Le classement des agents sur critères CAP (3x1 mois) est en cours.

Nous avons rappelé la règle inscrite dans la nds 2004 - 1179 paragraphe 1.3 :

« Si un notateur est conduit à ne pas proposer pour la quatrième année consécutive une progression de la note supérieure ou égale à 1,5 d'un agent, il doit en indiquer les raisons dans un rapport. Ce rapport est transmis au service des ressources humaines qui, après avis de la CAP ou de la [CCP](#), peut décider de l'augmentation de la note. »

Vous pouvez contacter les élus ayant siégé pour savoir si vous avez été bénéficiaire d'une bonification.

Nota : pas de nouvelle sur la modification du D 2002-682 en matière de notation.

- **Questions diverses**
- **Concours Technicien :**

Pour la préparation concours interne, nous avons dénoncé la limitation à 20 places en Biologie et 20 places en Sciences physiques.

Après débat l'Administration devrait augmenter de quelques places la capacité d'accueil aux stages.

Concernant le concours externe, l'Administration envisage un stage d'adaptation à l'emploi pour les admis

- **Échéancier du concours :**

L'administration parution au Journal Officiel (arrêté Fonction Publique) courant juin ou septembre. Les épreuves devraient avoir lieu dernier trimestre 2008.

- **Analyse des activités :**

Le rendez-vous avec l'administration, pour analyser les activités des personnels de laboratoire, approche. Une première réunion aura le 16 juin 2008 ; trois représentants labos B et deux représentant labos C y participeront.

## Contacter vos représentants

N'hésitez pas à contacter vos représentants sur tous les sujets individuels ou d'ordre général lié à la vie du corps des Adjointes Techniques ou à la filière laboratoire de l'enseignement technique.

- **Titulaire ATL Principal 1ère classe**

Dominique MUSSET  
[EPL 41 LEGTA](#) VENDOME  
41106 AREINES  
Tel : 02 54 67 44 00  
Fax : 02 54 73 19 95

Lydie CLAVEL  
LEGTA  
57 av Charles De Gaulle - BP 83  
38260 LA COTE ST ANDRE  
Tél : 04 74 20 40 77

- **Suppléant ATL Principal 1ère classe**

Thierry JEANNERET  
LEGTA Le Gros Chêne  
56300 PONTIVY  
Tel : 02 97 25 93 10

Michel BAPTISTE  
LEGTA d'Airion  
60600 AIRION  
Tel : 03 44 50 84 40  
Fax : 03 44 50 84 41

- **Titulaire ATL Principal 2ème classe**

Pascal LAMICHE  
LEGTA TULLE NAVES  
19460 NAVES  
Tel : 05 55 26 64 56  
Fax : 05 55 26 50 91

Sophie VERGOS  
LEGTA de Quimper-Bréhoulou  
29170 FOUESNANT  
Tél : 02 98 56 00 04  
Fax : 02 98 56 62 61

- **Suppléant ATL Principal 2ème classe**

Odile DOREILLE  
LEGTA de Luçon Pétré  
85400 LUCON  
Tél : 02 51 27 09 18  
Fax : 02 51 27 03 18